



**COMMUNE DE CABRIÈRES  
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT**

**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 3 FEVRIER 2025 à 18H30**

Date de convocation : 27/01/2025

Date d'affichage : 27/01/2025

Membres présents : Mmes GAIRAUD Myriam, MALAFOSSE DONGUY Marie-Lise, M.M. GABRIEL Cédric, HERNANDEZ Patrick, SOLER Michel, Mme SALIC Lucie, M.M. ROMANO Jérôme, PETER Eric, FONS Vivien, Mme SALLES Agnès

Excusé : 0

Pouvoir : 0

Secrétaire de séance : M PETER Eric

Début de séance : 18H40

**Ordre du jour** :

- Désignation du secrétaire de séance : Eric PETER
- Approbation PV séance du 03 janvier 2025 : adopté à l'unanimité
  
- **Demande de DGD année 3 (2025-2026) à la DRAC pour l'extension des horaires**

**médiathèque :**

Depuis le 01/10/2023, les horaires d'accueil du public à la médiathèque ont été modifiés passant à 12 heures d'ouverture hebdomadaire, générant des frais de personnel supplémentaire au niveau de l'accueil et du ménage et une consommation plus importante des fluides. De plus, depuis 2024, et afin de toucher des publics peu ou pas disponibles sur les temps d'ouverture, des animations et/ou ateliers sont proposés.

Il est donc proposé de solliciter le concours financier de la DRAC au titre de la DGD afin d'aider au financement de l'extension des horaires d'ouverture au public pour la 3ème année, soit du 01/10/2025 au 30/09/2026.

- **Budget 2025 :**

Résultats de fonctionnement et d'investissement positifs sur 2024.

Prévisions 2025 :

Fonctionnement : RIFSEEP, prévoyance

Projets d'Investissement : école, toiture du presbytère, aménagement du stade, éclairage public, parking Chemin de la Coumbo, aménagement parking médiathèque, nouveaux points de collecte des ordures ménagères, parking Route de Péret, parking de Vissou, ponts

#### - **Coupe de bois**

Dans le cadre de la gestion des forêts des collectivités relevant du régime forestier, l'Office National des Forêts est tenu, chaque année, de porter à la connaissance des collectivités propriétaires les propositions d'inscription des coupes à l'état d'assiette, c'est-à-dire les coupes prévues au programme de l'aménagement en vigueur.

Le document d'aménagement 2021-2040 approuvé par la Commune prévoyait, à l'état d'assiette 2030, une coupe d'amélioration de pins Pignons .

L'ONF propose à la Commune d'inscrire ces coupes en 2025 sur une surface totale de 8,37 ha.

La commune doit se prononcer sur la destination et le mode de vente de ces coupes.

Le Conseil approuve la proposition de l'ONF.

#### - **Point animations 2025 : cinéma en plein air et inauguration sentier des Mines**

Inauguration du sentier des mines le 18/05 à 9h30

Fête de Cabrières les 4,5 et 6 juillet

Cinéma en plein air : 18/07/2025

#### - **Point réunion publique du 05/02**

La réunion publique de bilan de mandat 2022-2024 aura lieu le 5 février à 18h30 à la salle des fêtes.

Un diaporama sera présenté par les élus, répartition des interventions de chacun faite en séance

### Divers

#### **Étude des dossiers de vente de terrains communaux Chemin des Caraygnasses :**

Mme la Maire a exposé les différentes offres reçues, le CM a procédé à l'attribution du premier terrain.

#### **Changement de date du CM de Mars : le 13/03.**

#### **Collecte des ordures ménagères**

Un mail a été envoyé au Syndicat Centre Hérault pour leur demander de continuer le ramassage avec le petit camion. Aucune réponse à ce jour.

### Points commissions :

#### **Urbanisme**

La commission urbanisme se réunira le 11 février pour faire un point sur les hameaux du Mas Rouch et de Lauriol afin de contrôler les constructions faites depuis quelques années.

#### Travaux :

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public et télécommunications) des rues du Mas de Rigaud et de la Place, des chemins du Trescol et de la Coumbo vont débiter courant février et dureront jusqu'à l'été.

L'entreprise Ferrini va réaliser l'enrochement du chemin des Pitrous Haut courant Février.

Réalisation des fosses pour conteneurs de collecte par les services techniques de la commune.

### Jeunesse :

École : attente de devis pour donner suite aux travaux nécessaires identifiés lors de la réalisation du bilan énergétique

### Délibérations

#### **05-2025 : État d'assiette et destination des coupes de bois : 10 voix pour**

Vu le Code Forestier, en particulier les articles L. 212-2, L. 214-5 à 8, L. 214-10, L. 214-11 et L. 243-1 ;

Vu la Charte de la Forêt Communale, en particulier les articles 14 à 23 ;

Considérant le document d'aménagement en vigueur pour la forêt communale ;

Considérant la proposition d'état d'assiette des coupes faite par l'ONF le 06/01/2025 pour l'exercice 2025, avec les propositions de destination pour ces coupes ou leurs produits.

Après avoir délibéré,

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**ARRETE** l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2025, pour lesquelles l'ONF procédera à la désignation, comme suit :

| Parcelle (UG) | Type de coupe | Volume présumé réalisable (m3) | Surface à parcourir (ha) | Coupe prévue à l'aménagement (Oui/Non) | Année prévue à l'aménagement |
|---------------|---------------|--------------------------------|--------------------------|--|------------------------------|
| 28a           | Amélioration  | 251                            | 8,37ha                   | Oui                                    | 2030                         |

**DECIDE** que ces coupes seront mises en vente sur pied par appel d'offres, sur soumission cachetée par les soins de l'Office National des Forêts.

**DONNE POUVOIR** à Madame le Maire pour signer tout document nécessaire à la bonne exécution des opérations visées aux alinéas 1 à 2.

*Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.*

#### **06-2025 : Extension des horaires d'ouverture au public de la médiathèque -Demande de subvention à la DRAC : 10 voix pour**

Jusqu'au 30/09/2023, la bibliothèque de CABRIERES était ouverte au public 4 heures par semaine. Depuis le 01/10/2023, les horaires d'accueil du public ont été modifiés passant à une ouverture hebdomadaire de 12 heures, générant des frais de personnel supplémentaire au niveau de l'accueil et du ménage et une consommation plus importante de fluides.

Depuis 2024, et afin de toucher les publics peu ou pas disponibles sur les temps d'ouverture, il est proposé des animations et/ou ateliers.

**Le montant des frais de personnel est estimé à 10 619,38 € et celui des fluides à 1 533,61 €.**

Mme le Maire propose de solliciter la DGD pour aider au financement de l'extension des horaires d'ouverture au public pour la 3ème année ; soit du 01/10/2025 au 30/09/2026.

Après avoir délibéré,

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**APPROUVE** l'extension des horaires d'ouverture au public pour le fonctionnement de la médiathèque d'un montant de **12 152,99 €**.

**SOLLICITE** le concours financier de la DRAC, à hauteur de 60 %, pour permettre le fonctionnement de la médiathèque.

*Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.*

Fin de séance : 20h50

Le secrétaire de séance  
Eric PETER

Le Maire  
Myriam GAIRAUD